

SÉANCE DU 2023-04-11

À l'hôtel de ville de Saint-Léon-le-Grand, situé au 8 A place de l'église le 11^e jour du mois d'avril deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente minutes, s'est tenue la séance régulière des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Sont présents : Monsieur le Maire JEAN-CÔME LÉVESQUE, mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : SUZIE LACOMBE, SERGE LÉVESQUE, LISE PINAULT, SERGE IMBEAULT et AUBERT TURCOTTE. Le directeur général et greffier trésorier est également présent à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la séance.

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU 2023-04-11**

2023-04-057

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal du 13 mars 2023
3. Adoption des comptes du mois.
4. Période de questions sur les comptes du mois
5. Dépôt du procès-verbal de correction du règlement 361-23
6. Annulation solde résiduaire du règlement 355-22
7. TECQ
8. TECQ
9. Présentation des états financiers 2022
10. Paiement décompte no 1 hôtel de ville
11. Protocole d'entente
12. Don :
13. Correspondance
14. Varia
 - A) Mandat Cain Lamarre
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Lise Pineault propose appuyée par madame la conseillère Suzie Lacombe d'adopter l'ordre du jour.

2023-04-058

2. Adoption du procès-verbal du 13 mars 2023

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement d'adopter le procès-verbal du 2023-03-13 tel que rédigé.

2023-04-059

3. Lecture et adoption des comptes du mois

AIR LIQUIDE	62.02
ALIMENTATION N.M. INC.	5.45
ALTOLINI	6 261.79
AQUATECH	666.66
BOUTIQUE DU TRAVAILLEUR SOUDURE MOBILE	187.64
BUANDERIE-NETTOYEUR DE L'EST	238.05
CARQUEST PIECES D'AUTOS	163.32
CENTRE DU CAMION J.L. INC.	408.29
CERTIFIED LABORATORIES	365.22
COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DE LA MATAPÉDIA	935.06
DIDIER AUTOMOBILES INC.	17.53
DLL FINANCIAL SOLUTIONS PARTNER	343.71
ECOSITE DE LA MATAPEDIA	172.46
ÉLECTRICITÉ GARON INC.	477.42
LES ENTREPRISES L. MICHAUD ET FILS 1982	3 573.48
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	50.00
GAGNON LA GRANDE QUINCAILLERIE	103.21
GAZ BAR LINDA BÉRUBÉ	135.00
H2LAB	183.10
HARNOIS ÉNERGIE	9 217.46
LAVOIE ANNICK (permis dégel)	272.40
LE CODE DUCHARME	220.50
LEE CONCIERGERIE	201.21
LEGROUPE GESFOR POIRIER PINCHIN	201.26
LIETTE LEMIEUX (ménage)	135.00
LETTRAGE ALLARD	257.26
MALLETTE	8 692.13
MÉCANO MOBILE R.L. INC.	66.94
PIÈCE D'AUTOS DR INC	749.20
OK PNEUS	600.17
PCM SOLUTION D'AFFAIRES	737.74
CHARLE ERIC POIRIER (livres bibliothèque)	283.35
PROMOM	121.61
RIVE ARCHITECTURE	3 984.00
ROBITAILLE ÉQUIPEMENT	930.15
BOUTIQUE DU TRAVAILLEUR	280.79
TECHNOSCIENCE	263.00
TENCO INC	830.60
TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST	460.71
UNORIA COOPÉRATIVE	2 452.75

Madame la conseillère Serge Imbeault propose appuyée par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement d'adopter les comptes du mois de novembre 2022 pour un total de 45 307.64 et d'en autoriser le paiement.

4. Période de questions sur les comptes du mois

Monsieur le maire Jean-Côme Lévesque répond aux questions sur les comptes du mois.

5. Dépôt du procès-verbal de correction du règlement 361-23

Conformément à l'article 202.1 du Code municipal du Québec, le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité, apporte une correction au règlement numéro 361-23 de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand, puisqu'une erreur apparaît

de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise.

La correction est la suivante :

À la fin du règlement, la date du « 23 février 2023 » devrait se lire « 23 mars 2023 »

J'ai dûment modifié le règlement numéro 361-23 en conséquence.

Signé à Saint-Léon-le-Grand ce 2023-04-11.

Jean-Noël Barriault directeur
Général greffier trésorier

2023-04-060

6. Annulation solde résiduaire

Attendu que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand a entièrement réalisé l'objet du règlement qui apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu.

Attendu qu'une partie de ce règlement a été financée de façon permanente;

Attendu qu'il existe pour ce règlement un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

Attendu que le financement de ce solde n'est pas requis et que ce solde ne devrait plus apparaître dans les registres du Ministère

attendu qu'il y a lieu, à cette fin, de modifier le règlement d'emprunt identifié à l'annexe pour ajuster le montant de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité.

En conséquence, monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyé par madame la conseillère Lise Pineault et résolue unanimement

Que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand modifie le règlement identifié à l'annexe de la façon suivante :

par le remplacement du montant de la dépense ou de l'emprunt par le montant indiqué sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;

Que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand informe le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt du règlement identifié à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ce règlement par la présente résolution.

Que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand demande au Ministère d'annuler dans ses registres le solde résiduaire mentionné à l'annexe.

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

2023-04-061

7. TECQ : Rechargement en gravier et remplacement d'un ponceau sur le Rang Barrette.

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Lévesque et résolue unanimement de mandater le service du génie municipal de la MRC de la Matapédia pour les relevés terrain, les plans et devis, l'appel d'offres et la surveillance des travaux pour ces deux projets.

2023-04-062

8. TECQ : Mandat service de génie de la MRC de la Matapédia

Considérant que la municipalité de St-Léon-le-Grand ne pourra réaliser le projet de réfection de la bibliothèque municipale à l'intérieur de la TECQ 2019-2023 tel que prévu à la programmation de travaux version #4;

Considérant que la municipalité de St-Léon-le-Grand désire investir la totalité des sommes de la TECQ d'ici le 31 décembre 2023 et que de nouveaux travaux doivent y être planifiés;

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par madame la conseillère Lise Pineaultet résolue unanimement de mandater le service du génie municipal de la MRC de la Matapédia afin de programmer et planifier la réalisation des travaux suivants à l'intérieur de la TECQ 2019-2023:

- Résolution 2022-11-203 pour le remplacement de ponceaux sur le Chemin Nord de la Rivière Humqui;
- Résolution 2022-12-218 pour la construction d'un bâtiment abritant le puits d'eau de la patinoire;
- Résolution 2023-04-061 pour la réalisation des travaux de rechargement en gravier sur le Rang Barrette;
- Résolution 2023-04-061 pour la réalisation du remplacement d'un ponceau sur le Rang Barette.

2023-04-063

9. Présentation des États financiers 2022

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement d'accepter les rapports financiers et du vérificateur pour l'exercice 2022

2023-04-064

10. Paiement décompte 1 : Hôtel de Ville

Madame la conseillère Lise Pineault propose appuyée par madame la conseillère Lise Pineaultet résolue unanimement de payer un montant de 52 182.48\$ plus taxe à Construction Régent Madore pour les rénovations de l'Hôtel de Ville.

2023-04-065

11. Protocole d'entente

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par monsieur le conseiller Serge Imbeault et résolue unanimement à autoriser le maire Jean-Côme Lévesque à signer le protocole d'entente pour le parc amis des aînés

2023-04-066

12. Don

A) Société Alzheimer du Bas-St-Laurent

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Imbeault et résolue unanimement de faire un don de 100.00\$ à la société Alzheimer du Bas-St-Laurent

B) Croix-Rouge canadienne

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Lévesque et résolue unanimement de faire un don de 25.00\$ à la Croix-Rouge canadienne

13. Correspondance

La correspondance est lue

2023-04-067

14. Varia

A) Mandat Cain Lamarre

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par monsieur le conseiller Serge Imbeault et résolue unanimement de mandater Cain Lamarre pour un avis juridique concernant les soumissions pour la patinoire.

15. Période de questions

Monsieur le maire répond aux questions du public

2023-04-068

16. Levée de la séance

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par monsieur le conseiller Serge Lévesque et résolue unanimement à autoriser de lever la séance.

Jean-Côme Lévesque
Maire

Jean-Noël Barriault
Directeur général greffier trésorier